

NON

LA VÉRITÉ

Parti Communiste Internationaliste (Trotskyiste) - section française de la 4^e internationale

RÉDACTION ADMINISTRATION
5, rue de Charonne, PARIS (11^e). Tél. : ROQ. 69-52

ABONNEMENTS : 1 an : 1.200 fr. ; 6 mois : 600 fr.
3 mois : 350 fr. - Etranger : 1 an : 1.500 fr.
C.C.P. Sté de Presse, Editions et Librairie 6032-01 Park

AU POUVOIR ? PERSONNEL

A ORAN, des éléments des « Unités Territoriales » (c'est-à-dire des ultras militairement encadrés et fonctionnant comme une milice) ont saccagé les locaux du journal « Oran Républicain ». Le crime de ce journal n'était pas d'avoir défendu les fellaghas, protesté contre la répression ou appelé

à voter NON le 28 septembre, toutes choses impensables dans l'Algérie 1958. « Oran Républicain » s'était tout simplement permis de reproduire la motion du dernier congrès socialiste sur l'Algérie, motion qui rejetait la politique d'intégration...

Ce régime, que certains rêvent d'y étendre, n'existe certes pas encore en France. On n'en est qu'à de modestes débuts. La campagne pour le référendum se mène en toute liberté, à ce détail près que la liberté de manifestation est définitivement supprimée pour les partisans du NON. Elle est honnête à cela près que la propagande gouvernementale pour le OUI est menée avec fracas, et avec une finesse qui prouve bien que les conseils des colonels psychologues d'Alger ont été compris, tandis que les opposants voient limiter au minimum leurs possibilités de se faire entendre. De plus, il arrive comme à ceux que quelques parachutistes jettent des grenades dans le local d'une organisation ouvrière, mais ce n'est, répétons-le, qu'un modeste début...

Voter OUI, c'est (n'en déplaise à M. Deferre dont la motion est devenue un texte interdit en Algérie) voter pour l'intégration, M. Bidault, après M. Soustelle, l'a répété. Certes, personne ne croit à l'intégration telle que la proclament les « ultras » et surtout pas eux. Personne ne veut faire des Algériens des « Français à part entière », c'est-à-dire, par exemple, payer un manœuvre algérien au tarif de la métropole. Non, la seule intégration réelle, celle pour laquelle combattent les Bidault et les Soustelle, c'est l'intégration de la France à l'Algérie dans le domaine des droits politiques, c'est-à-dire la réduction de nos droits au niveau que connaissent les Algériens.

Cette offensive contre les libertés démocratiques, c'est tout d'abord contre le mouvement ouvrier qu'elle est dirigée. C'est la crainte de la classe ouvrière française, de cette classe qui avait manifesté sa puissance en 1953, sa combativité en 1955, qui a poussé la bourgeoisie, en dépit de ses réserves, à s'abandonner au pouvoir fort. Qu'on la débarrasse de la menace constante que représente cette classe qui, en dépit de ses directions, tend, chaque fois que la crise s'affirme trop

profonde, à proposer ses propres solutions, voilà ce que réclame la bourgeoisie. Elle est prête à sacrifier ses propres libertés politiques, si c'est à ce prix que le mouvement ouvrier peut être brisé.

C'est dans le contexte de cette offensive que s'inscrit le référendum du 28 septembre et sa préparation. C'est en fonction des nécessités de la résistance ouvrière qu'il faut le juger.

Nous ne nous faisons pas d'illusions et nous ne cherchons pas à en semer. Le vote du 28 septembre

ne sera pas décisif. Il ne sera pas décisif parce que les conditions pour un renversement de la situation créée par la venue au pouvoir du Général de Gaulle n'existent pas encore. Il faudra du temps et des combats multiples et durs pour que soient surmontées les conséquences de la capitulation sans combat des directions ouvrières.

Mais ce vote est important car, s'il ne fait que marquer la fin d'une étape de transition confuse, son résultat (Suite page 3.)

Le régime de l'arbitraire

A NOTRE époque, les légistes eux-mêmes ne croient sans doute plus guère à la valeur des textes et aux constitutions en particulier. Il est clair, en effet, que le cadre juridique qu'un pays se donne ne résiste pas aux grandes poussées sociales et politiques. Ou il craque ou il s'adapte. De plus, dans le cas du référendum du 28 septembre, chacun se rend compte qu'il s'agit bien plus que d'approuver de nouvelles institutions, de plébisciter le général de Gaulle et de consacrer le pouvoir qui s'est établi à la faveur des événements commencés le 13 mai. Comme l'explique naïvement, dans « France-Référendum » que le ministère de l'Information fait diffuser gratuitement à cinq millions d'exemplaires, un certain Bastide (François-Régis), homme de lettres : « Je voterai "OUI", car on ne peut dire non au général de Gaulle lui-même. »

UNE CONSTITUTION RÉACTIONNAIRE

Il serait pourtant faux de dire que la Constitution est sans importance, qu'elle n'est qu'un alibi pour le plébiscite. Non, à la faveur du plébiscite, on veut aussi faire passer une Constitution réactionnaire. Nous ne la qualifierons pas ainsi à cause de son origine ou par indignation, mais parce que cette Constitution est réactionnaire dans son

contenu, qu'elle est tout entière dirigée contre les libertés démocratiques les plus utiles du mouvement ouvrier. Une Constitution reflète la réalité politique qui a présidé à son élaboration, elle est adaptée aux besoins de ses promoteurs, à leurs intentions. Certes, ce n'est pas décisif, mais ce n'est pas non plus négligeable de savoir si, dans une Constitution, sont glissées des clauses qui permettent au mouvement ouvrier son développement ou au

(Suite page 2.)

L'offensive patronale

C'EST le journal patronal « Les Echos » qui écrit dans son numéro du 18 septembre 1958 :

« Chaque année au moins éclate une grève des fonctionnaires de la météorologie et de la navigation aérienne : une seule organisation syndicale, de tendance écologiste, suffit à perturber très sérieusement le trafic aérien. »

« Or, la semaine dernière, tous les syndicats (C.G.T., C.G.T.-F.O., C.F.T.C.) étaient d'accord pour déclencher l'offensive. »

« Ils avaient même lancé le préavis de grève. »

« Les négociations avec le gouvernement ont abouti à un refus presque total de ce dernier de satisfaire aux revendications. Résultat surprenant : aucun mouvement de grève n'a suivi. »

« Cela souligne les hésitations et les difficultés que rencontrent actuellement les militants syndicalis-

tes pour embrayer l'action revendicative. »

« Les Echos » auraient dû ajouter : « et la volonté délibérée du gouvernement de ne pas satisfaire même des revendications qu'il sait très bien élémentaires. »

Mais, dès lors qu'il s'agit de juger le gouvernement, le journaliste des « Echos » encauchonne soigneusement son stylo. Car les patrons du secteur privé, dont « Les Echos » représentent une fraction, doivent une fière chandelle au gouvernement de Gaulle.

C'est, en effet, par son attitude sur les questions revendicatives, qu'a manifesté son refus systématique de satisfaire aux revendications des travailleurs de l'Etat, qu'il a donné le ton pour l'ensemble du patronat français.

Mais il ne s'est pas borné à donner le ton sur le plan limitatif, en limitant le droit de grève, par or-

Les masses exposées aux coups

QUE fera le général de Gaulle au lendemain du référendum de dimanche ? L'offensive contre le mouvement ouvrier organisé ne peut manquer de se déclencher — mais nul n'en peut fixer la date de départ — ni surtout l'ampleur qu'elle atteindra.

Le 4 septembre, à Paris, contre les manifestants du NON, la police du nouveau régime, en uniforme ou en brassard, a pris l'offensive. C'était la première fois — mais ce n'était qu'un début.

Il n'est pas sans importance que tenant, ou dans trois mois, ou dans l'offensive anti-ouvrière se déclenche dans toute son ampleur dans trois mois. Il n'est pas sans importance qu'elle aboutisse à une mise hors la loi du mouvement ouvrier organisé, ou simplement à entraver son action et réduire son efficacité.

Dans une telle période, il n'y a de possibilité de résistance — et de survie que si subsistent des organisations capables de résister et de survivre. M. Mollet l'a bien compris, dont la préoccupation essentielle est de décomposer et de détruire la vieille social-démocratie qui, si timorée et si capitalarde qu'elle soit, est un obstacle à l'instauration du régime corporatiste du général.

Dans ces conditions, la naissance du Parti socialiste autonome est un fait positif : son développement et sa consolidation sur une base solidement antighailliste et indépendante du stalinisme peuvent être un élément important pour freiner, limiter ou retarder l'offensive de destruction des organisations ouvrières. Tous ceux qui entendent sauvegarder l'existence d'un mouvement ouvrier autonome se doivent de favoriser la consolidation du P.S.A. sur ces bases.

Sur le terrain essentiel du syndicalisme, le problème est encore plus urgent — tant pour le général que pour l'opposition ouvrière. Le syndicalisme a été, ces derniers

mois, la seule force organisée capable de mettre en échec les plans du général : celui-ci a, dès le 1^{er} juin, trouvé des socialistes pour être ministres à ses côtés ; il n'a pu, malgré ses désirs — et celui des intéressés — faire des Lafond et Le Bourre des ministres à part entière. Les syndicats de l'enseignement ont clamé à la face du monde l'existence d'une opposition intellectuelle et syndicale, solidement non-stalinienne, au pouvoir personnel. Et leur exemple a donné des forces neuves à tous ceux qui, dans Force Ouvrière, chez les autonomes, dans la C.G.T. même, refusaient de capituler devant l'homme providentiel, sans pour autant vouloir s'embarquer dans les armées de M. Khrouchtchev.

Mais le général et son brain-trust n'ont pas, pour autant, abandonné et l'association « capital-travail » et l'intégration des syndicats dans l'appareil d'Etat : c'est aujourd'hui, sur le plan ouvrier, la lutte essentielle qu'il faut mener. Il faut que tous ceux qui, au sein de Force Ouvrière, refusent la nouvelle Charte du travail unissent leurs efforts, se joignent aux enseignants et dressent le front syndical de sauvegarde des libertés ouvrières.

Le Mouvement Syndical Uni et Démocratique retrouve, dans cette voie, une nouvelle raison d'être et une nouvelle importance. L'impression de solitude et d'isolement qu'ont parfois ceux qui combattent le plus ardemment pour le maintien d'un mouvement ouvrier réellement indépendant et libre ne peut être surmontée que si, par-delà les oppositions passées, s'opèrent les liaisons indispensables. Les équivoques ne se maintiendront plus longtemps. Albert Gazier, militant ouvrier, ne pourra plus longtemps encore cohabiter avec Guy Mollet, fourrier du gaullisme ; de même, si Bothereau veut rester un militant syndical, il ne lui sera plus longtemps possible de siéger dans le même bureau que Le Bourre et Lafond.

Il n'y a pas aujourd'hui de tâche plus urgente que d'assurer cette défense commune des organisations ouvrières et syndicales — contre ceux qui, à l'extérieur et à l'intérieur, veulent leur destruction.

(Suite page 2.)

François TARRANT.

JEAN PERRIN.

Par suite d'incidents techniques dont nous nous excusons auprès de nos lecteurs, un certain nombre de kiosques qui reçoivent habituellement « La Vérité » n'ont pas reçu le n° 510.

Nous adresserons, sur simple demande de leur part, un exemplaire du n° 510 à ceux de nos lecteurs qui le réclameront à « La Vérité », 5, rue de Charonne, Paris-11^e.

LE RÉGIME DE L'ARBITRAIRE

(Suite de la page 1)

contraire des articles qui aident à sa destruction. Il est vrai que la plus démocratique des constitutions bourgeoises est faite, en définitive, pour préserver l'ordre capitaliste, et ses dispositions démocratiques pour être violées. Comme il est vrai, par exemple, que dans un pays où la police a le droit de garder vingt-quatre heures un suspect, rien, en définitive, ne l'empêche de le garder huit jours et de le torturer. Mais il s'agit alors d'un cas, sur lequel il est possible de mener campagne, tandis que, si la loi laisse les citoyens à la disposition de la police pour un temps illimité, il ne s'agit plus que de quelque chose de « normal ».

Nous voudrions montrer, en nous référant à quelques-uns de ses points seulement, que la Constitution proposée par de Gaulle n'a que deux buts : assurer, sous les formes politiques les plus conservatrices, la stabilité de la domination du grand capital ; faciliter l'offensive contre le mouvement ouvrier.

Les pouvoirs du Président de la République, tels qu'ils sont prévus par le projet de Constitution, sont considérables. Ils tendent à donner à l'Exécutif assez de force pour durer, contrairement à ce qui se passait ces dernières années. Mais pour nous, qui ne tenons nullement à connaître un système bourgeois « fonctionnant bien », la faiblesse de l'Exécutif nous paraissait un contrepoint utile au constant escamotage de la volonté populaire au Parlement. Dans une certaine mesure, quoique très indirectement, les crises ministérielles traduisaient non seulement les déchirements internes de la bourgeoisie, mais aussi l'intervention des masses. Les crises ministérielles faisaient éclater au grand jour l'impuissance des couches dirigeantes ; le nouveau système tendra à la masquer.

Le Président de la République a deux groupes de prérogatives : d'une part, il nomme le chef de gouvernement, c'est-à-dire que celui-ci entre en fonction de par le seul bon vouloir du Président de la République. L'investiture, le débat sur le programme devant le Parlement est purement et simplement supprimé. D'autre part, il intervient sans cesse dans la vie politique normale du pays. Il peut, par exemple, demander dans tous les cas la nouvelle discussion d'un projet de loi déjà voté. Il peut dissoudre l'Assemblée nationale et il peut, sur proposition du gouvernement ou des deux Assemblées, soumettre au référendum tout projet de loi.

L'un des « vices » du projet, de l'avis de M. Duverger qui cherche la forme idéale de domination de la bourgeoisie, c'est la possibilité qui existe d'un conflit entre le premier ministre s'appuyant sur le Parlement et le Président. Mais le pauvre Parlement, avec la menace constante de dissolution suspendue sur sa tête, ne peut pas grand-chose, et, à vrai dire, la solution la plus probable, c'est une alliance du premier ministre et du Président de la République contre le Parlement.

Plus significatif encore est le mode d'élection du Président de la République. Il montre sur quelle base sociale le général de Gaulle songe à associer son bonapartisme. Le Président de la République sera élu par un collège électoral comprenant les membres du Parlement, des conseils généraux et des représentants des conseils municipaux de chaque commune, plus des délégués supplémentaires pour les grandes villes. Le Président de la République sera donc élu par les notables, et d'abord par les notables ruraux, c'est-à-dire par la couche politique-

ment la plus conservatrice du pays, la plus indifférente aussi aux grands problèmes et à l'abri de laquelle, avec l'aide de l'Église, le grand capital maintient son règne.

UN PARLEMENT - CROUPION

Face à un Président de la République, jouissant de tous les pouvoirs essentiels, élu pour sept ans dans les conditions que l'on sait et en fait inamovible, que devient le Parlement, c'est-à-dire la représentation nationale ? « Représentation nationale » dont, soit dit en passant, nous ne savons nullement comment elle sera désignée, puisque c'est au nouveau gouvernement que revient le soin de fabriquer une loi électorale. Mais si, par extraordinaire, la volonté populaire trouve encore un écho, même déformé, dans le nouveau Parlement, cette volonté ne pourra certes pas, à travers le jeu des institutions, influencer sur la politique du pays. Le Parlement est, selon le mot de François Borella dans le dernier numéro d'« Esprit », en « liberté surveillée ».

Réuni pour quelques mois seulement, le Parlement abdique en fait tout contrôle réel sur un gouvernement qui n'est pas issu de lui, et il perd en même temps la majeure partie de ses droits en matière législative, puisque, par exemple, l'article 38 autorise le gouvernement à prendre, après avis du Parlement, des mesures législatives sous forme d'ordonnances.

C'est ce qu'on appelle la séparation des pouvoirs ! Séparation des pouvoirs qui a toujours signifié en fait le renforcement du pouvoir de l'État, d'une part, et la réduction à une pure formalité des « droits souverains du peuple », et qui ici signifie clairement : domination de l'Exécutif responsable devant lui-même sur le législatif, impuissant.

L'ARTICLE 16

Revenons au Président de la République. Par l'article 16 : « Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate, le Président est autorisé à prendre les mesures autorisées par les circonstances ». Ainsi, en cas de « circonstances graves », le Président devient le dictateur du pays. Et ces circonstances graves, quelles sont-elles ? Une grève générale ne porterait-elle pas atteinte aux institutions, si, par exemple, le gouvernement lançait un ordre de réquisition aux travailleurs du secteur public et que ceux-ci n'y répondent pas ? N'est-ce pas une question légitime, puisque la Constitution ne mentionne nulle part le DROIT DE GREVE ? Et après tout, puisque « l'Algérie c'est la France », l'intégrité du territoire n'est-elle pas déjà menacée ? Rien n'empêcherait le général, demain, d'imposer légalement sa dictature !

UN BEAU DÉBUT

Il n'est pas possible de continuer cette réjouissante promenade à travers les trouvailles des juristes du général. Rappelons simplement le fameux article 1 qui stipule que les partis « doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie ». Comme la définition de ces principes est ouvertement entre les mains du gouvernement, on comprend fort bien qu'il s'agit là d'une clause introduite pour faciliter l'éventuelle dis-

solution d'une organisation opposée au gouvernement.

Mais, pour commencer, la Constitution ne sera pas entièrement appliquée : nous connaissons des « dispositions transitoires » que précise l'article 92 du projet. C'est le gouvernement actuel qui fabriquera une nouvelle loi électorale, et qui, de plus, pourra prendre « en toutes matières les mesures qu'il jugera nécessaires à la vie de la nation, à la protection des citoyens ou à la sauvegarde des libertés ».

C'est dire que le 29 septembre, si le OUI l'emporte, nous serons en plein arbitraire...

Résumons-le, le problème est politique. Une Constitution reflète la réalité politique qui a présidé à sa élaboration, les intentions et les besoins de ses promoteurs. La Constitution de 1946 reflétait une situation où la puissance du mouvement ouvrier faisait trembler une bourgeoisie pas encore remise de la guerre. Elle était faite pour enchaîner la classe ouvrière à la démocratie parlementaire par le tranchement des partis ouvriers. Dans cette mesure, elle était démocratique et elle accordait au mouvement ouvrier les libertés utiles à son développement.

La Constitution de 1953 n'est que le produit de la victoire des forces les plus réactionnaires de la bourgeoisie française, stimulées par les « ultras » d'Alger. Victoire qui n'a été possible que par la trahison des directions ouvrières, Victoire que la bourgeoisie, sans reconnaissance aucune pour ceux qui l'ont si bien servie, veut maintenant prolonger en détruisant le mouvement ouvrier organisé.

Mais la lutte ne fait que commencer...

F. F.

abonne-toi
à la V

Offensive patronale

(Suite de la page 1)

A chaque jour suffit sa peine. Mais chaque jour voit le patronat tenter de saper les avantages acquis des travailleurs.

Ainsi, dans une usine de la métallurgie, de moyenne importance, de la région parisienne, on a vu, en trois mois, deux délégués du personnel licenciés pour « faute grave », c'est-à-dire sans préavis ni indemnité !

Le prétexte choisi pour ces deux licenciements est futile.

Comme le licenciement intéresse des délégués du personnel, le patron est tenu d'en informer le comité d'entreprise, ce dernier étant censé donner son avis. Le patron, naturellement, se conforme à la loi. Mais le comité d'entreprise, il s'en « fout ». Son attitude pourrait se résumer ainsi : « Parlez toujours, j'ai décidé le licenciement. Tout ce que vous pouvez raconter ne m'intéresse pas. »

L'inspection du travail donne-t-elle un avis défavorable, il s'en « fout » éperdument. Il maintient. Est-il appelé en prud'hommes ? Il ne répond pas.

Ce scénario s'est déroulé une première fois au début du mois de juin. A la fin du mois de juillet, ce même scénario se répétait.

Ce qui est vrai pour cette entreprise de la région parisienne l'est pour un certain nombre d'autres, à Paris comme en province.

Cette politique du licenciement des délégués ouvriers est à longue échéance. Elle vise à désarticuler la représentation ouvrière telle que l'a

NANTES DIT NON

LES militants ouvriers soussignés, groupés au sein du Comité de Liaison et d'Action pour la Démocratie Ouvrière, appellent les travailleurs à voter NON au référendum du 28 septembre.

Ils rappellent que dès le début de l'aventure fasciste du 13 mai, ils ont dénoncé les manœuvres parlementaires qui ont abouti à l'investiture de de Gaulle.

Ils sont persuadés que le texte de la constitution, à la fois par ce qu'il contient et par ce qu'il « oublie » de dire, ouvre la voie aux restrictions des libertés fondamentales de la classe ouvrière.

Voter oui serait dire oui à l'aventure fasciste et confirmer les pouvoirs usurpés sous la menace par des hommes qui n'ont jamais caché leur intention de domestiquer les syndicats.

Les soussignés affirment leur volonté inébranlable de maintenir les organisations syndicales indépendantes des Partis, des États, quels qu'ils soient.

Tout en appelant les travailleurs à voter NON, ils rappellent, une fois de plus, que la lutte pour les libertés ne peut se séparer de la lutte pour les revendications.

C'est d'abord par l'action dans les entreprises :

- contre l'insolence du Patronat,
 - contre la vie chère,
 - contre le chômage,
 - pour l'augmentation des salaires,
- que les travailleurs peuvent mettre la bourgeoisie en échec. Sans cette condition essentielle, les alliances nées dans l'équivoque risquent d'être sans lendemain.

NON à la constitution des colonels,

NON au totalitarisme.

OUI à l'action de la classe ouvrière pour les revendications et les libertés !

Nantes, le 22 septembre 1958.

- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| ASTRE (Instituteur) | HIVERT (Instituteur) |
| BERCEGAIS (Empl. municip.) | LAHÉ (Instituteur) |
| BOURMEAU (Employé) | MAILLARD (Métallurgiste) |
| CARDINAL (Instituteur) | MARTEAU (Instituteur) |
| COIGNAUD (Métallurgiste) | NOUVEL (Métallurgiste) |
| PAPA (Sécurité Sociale) | PENARD (Alimentation) |
| GRELLAUD (Métallurgiste) | PHÉLIPPE (Fonctionnaire) |
| HEBERT (Cheminot) | |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

souscrits un abonnement de : un an - 6 mois - 3 mois (1) à « LA VERITE »

et verse la somme de 1.200 francs - 600 francs - 350 francs (1), au C.C.P. 6032-01 Paris, S.P.E.L., 5, rue de Charonne, Paris (11°)

ANGLETERRE :

Les fascistes provoquent des bagarres racistes

La presse française a rapporté comment un tribunal anglais a sévèrement condamné (4 ans de prison) quatre jeunes voyous, d'excellente famille, qui avaient participé à une « chasse aux nègres » dans le quartier de Notting Hill, à Londres, où habitent de nombreux travailleurs immigrés en Angleterre, où ils constituent un sous-prolétariat qui accomplit les travaux les plus pénibles, aux salaires les plus bas, d'une manière assez analogue aux travailleurs algériens en France.

Mais ce qu'elle a omis de relever, c'est que ces bagarres racistes ne sont pas nées spontanément, comme fruit du goût de la violence des « teddy-boys », les « azous » de Londres. Elles ont été systématiquement organisées par les groupes fascistes du « parti de l'union » du fasciste Moseley. C'est ainsi que l'un des rédacteurs de l'hebdomadaire « Newsletter » peut écrire (dans son numéro du 6 septembre) :

« Des voitures furent utilisées pour diriger la tourbe raciste à Notting Hill, lundi et mardi derniers ; elles faisaient la liaison autour des équipes de voyous, allant d'une place à l'autre. Dans les voitures se tenaient des chefs fascistes qui choisissaient les objectifs, donnaient les mots d'ordre. Toute l'opération se conformait à un plan préalable, militairement exécuté. Les fascistes avaient commencé leurs préparatifs un mois auparavant, par la distribution de tracts racistes.

« Parmi les jeunes voyous qui envahirent les rues de Notting Hill cette semaine, pourchassant et frappant les gens de couleur et les assaillant dans leurs maisons, une minorité seulement provenait du quartier. Lundi et mardi, par centaines, des crapules en armes s'y rassemblèrent, venant de divers quartiers de Londres. Les fascistes les avaient organisés et armés, avec l'intention délibérée d'instaurer le règne de la terreur, de telle sorte que les gens de couleur n'osent plus sortir de chez eux.

« Ils y réussirent dans une certaine mesure ; mardi après-midi, j'ai vu des gens de couleur qui se hâtaient de rentrer chez eux en regardant autour d'eux avec anxiété. J'ai vu des fenêtres brisées qu'on bouchait hâtivement avec des planches ; j'ai vu des groupes de voyous aux coins des rues, attendant les gens de couleur qui passaient...

« Un ouvrier jamaïcain, travaillant aux autobus, que je rencontrai dans un café, me demanda : « Au moment de la grève, les travailleurs blancs de mon garage étaient mes amis ; pourquoi ces blancs-là sont-ils maintenant mes ennemis ? »

« Il ne faut pas s'y tromper », écrit Peter Fryer dans le même numéro du « Newsletter » : « La foule londonienne des racistes, estimée à 5.000 personnes par le « Daily Herald », avait été organisée et armée par les fascistes ; les fascistes conduisaient la foule en scandant des slogans : « Nous aurons la peau des mal-blanchis ; donnez-les nous et nous leur réglerons leur compte ». Toutes les émotions bestiales qu'a engendrées le racisme allemand, américain ou sud-africain, ont trouvé aujourd'hui une place en Angle-

terre. Les seules personnes à y gagner, mise à part la poignée de malades mentaux moseleyites, qui ont réussi au-delà de leurs rêves les plus échevelés, ce sont les capitalistes anglais ; les patrons se réjouissent quand un travailleur lève la main contre un autre travailleur ; l'unité entre travailleurs blancs et noirs est ce qu'ils redoutent le plus ».

« Comment pouvons-nous faire échec au plan des fascistes ? », demande l'éditorialiste du « Newsletter ». Nous ne pouvons faire confiance à la police pour rétablir « l'ordre » ; si les personnes de couleur sont assez effrayées pour ne pas oser sortir de chez elles afin d'aller travailler, les rues sont tranquilles : les fascistes auront gagné. Quel sorte « d'ordre » est-ce cela ?

« Le mouvement ouvrier organisé doit prendre les choses en main... Les sections syndicales locales, les sections du Labour Party et des autres organisations ouvrières, doivent immédiatement mettre sur pied des groupes d'auto-défense composés de travailleurs noirs et blancs... Des groupes d'auto-défense doivent patrouiller les régions affectées,

avec des forces suffisantes pour que les racistes n'osent plus se montrer. Il faut nettoyer les rues des fascistes et de leurs dupes ! Tel est le devoir des organisations ouvrières de l'Ouest de Londres, de Nottingham et de toutes les autres localités où la population de couleur est menacée.

« Les sections du Labour Party doivent commencer une vaste campagne pour montrer la mauvaise foi de la propagande anti-Noirs ; ils doivent expliquer les conditions effroyables qui obligent les Jamaïcains et les Africains à venir en Angleterre.

Un effort spécial doit être fait en direction des travailleurs blancs en chômage ou habitant des taudis. Les socialistes ne sont ni « pro-Noirs », ni « pro-Blancs » ; ils revendiquent des emplois pour tous, de meilleurs logements pour tous, la destruction des taudis, la fin du système social qui engendre le chômage et les taudis... Leurs objectifs ne peuvent être atteints que par l'action commune des travailleurs blancs et noirs contre l'ennemi commun : la classe patronale. »

Non au pouvoir personnel

(Suite de la page 1)

sultat appartiendra à la prochaine étape et pèsera sur son développement. Un NON massif de la classe ouvrière et de la jeunesse ne fera pas, par lui-même, reculer le fascisme, mais il démontrera que la classe ouvrière demeure unie, consciente des dangers qui menacent ses libertés, qu'elle est prête à les défendre.

Nous ne donnons pas au combat pour le NON une signification électoraliste. Il s'agit pour nous d'un acte politique, qu'il serait faux de considérer comme déterminant, mais qu'on ne peut séparer de la bataille d'ensemble contre la dictature et la misère qui ne fait que commencer. Dire NON, ce n'est pas vouloir ressusciter la défunte IV^e République. Que les professionnels du parlement pleurent sur elle : nous leur laissons bien volontiers sa dépouille. Il ne s'agit pas de prétendre, sous prétexte qu'une aile « libérale » de la bourgeoisie appelle, comme nous, à voter NON, réaliser une impossible alliance, sur un impossible programme commun, entre la classe ouvrière et ses ennemis. Il faut, au contraire, refuser toute manœuvre qui viserait à fourvoyer le combat antifasciste, à en faire un combat pour le rétablissement de la démocratie parlementaire. C'est-à-dire, pour parler clair, un combat pour le maintien de la domination capitaliste.

C'est pourquoi nous nous refusons à tout contrat des NON avec un Mendès-France ou un Mitterand. Du strict point de vue de l'efficacité, pareille politique, que pratique également le P.C.F., est désastreuse. Elle interdit toute mobilisation réelle des masses prolétariennes, de la seule force capable de s'opposer à la dictature. Qui peut croire que la « démocratie », telle qu'elle se pratiquait en France ces dernières

années, puisse attirer de nombreux défenseurs, et que son rétablissement puisse être considéré comme un objectif sérieux par les travailleurs, tant de fois bernés ? Au contraire, la perspective d'un gouvernement qui émanerait de la classe ouvrière et sur ses organisations, qui serait contrôlé par elle, qui briserait l'appareil répressif de la bourgeoisie, s'attaquerait aux bases de son régime, répond aux aspirations des travailleurs.

Tracer une telle perspective, lutter dès maintenant pour qu'elle se réalise, est la seule réponse sérieuse que l'on puisse opposer au gaullisme.

Premier pas dans cette voie, le référendum doit être l'occasion d'alerter le maximum de travailleurs, de les préparer à la lutte pour défendre les droits qu'ils ont conquis et que l'on veut remettre en question, droits qui demeurent des moyens nécessaires à la lutte de la classe ouvrière pour le renversement du régime.

Il faut défendre les libertés d'expression, de manifestation, de réunion, d'organisation de la classe ouvrière. Il faut interdire que l'on touche au droit de grève, que l'on porte atteinte au niveau de vie des travailleurs ; il faut refuser le blocage des salaires. Pour toutes ces raisons, le 28 septembre, les militants révolutionnaires voteront NON et appelleront à voter NON.

NON AU POUVOIR PERSONNEL
ET A LA DICTATURE !
NON AU BLOCAGE DES SALAIRES !

NON A TOUTE ATTEINTE AUX LIBERTES D'ORGANISATION ET D'EXPRESSION DE LA CLASSE OUVRIERE !

NON A L'INTEGRATION DU MOUVEMENT SYNDICAL A L'ETAT !
NON A LA GUERRE D'ALGERIE ET AUX TRENTE MOIS DE SERVICE MILITAIRE !

A NOS LECTEURS

DEPUIS plus de trois ans — depuis le 1^{er} mai 1955 — « La Vérité » paraît chaque semaine. Chaque semaine, notre journal a rempli de son mieux sa tâche de journal révolutionnaire. Chaque semaine, nous avons analysé les événements, défini les mots d'ordre et les moyens d'action susceptibles d'assurer la victoire des travailleurs ; chaque semaine, nous avons montré les contradictions mortelles qui déchirent le capitalisme français ; nous avons montré comment la bourgeoisie s'efforçait de colmater ces contradictions en surexploitant toujours davantage les ouvriers, en précipitant et en maintenant le pays dans une guerre catastrophique pour le maintien du colonialisme, en gaspillant dans cette guerre l'argent refusé aux écoles surchargées, aux travailleurs entassés dans des logements trop petits ou des taudis, pendant que les milliards s'accumulent dans les coffres-forts d'une infime minorité. Nous avons montré comment la trahison des dirigeants réformistes et staliens barrait encore la route de la victoire aux travailleurs exploités, malgré leur combativité toujours renouvelée.

La répression s'est abattue sur nous, plus que sur aucun autre journal. Les saisies, les procès, ruineux pour nos finances, se sont multipliés. Cette semaine encore, en conclusion du procès à l'issue duquel quatre de nos rédacteurs ont été condamnés à six mois de prison avec sursis, chacun d'eux s'est vu enjoindre de verser, pour les frais, près de 70.000 francs — près de 280.000 francs au total !

Aussi bien, cette tâche indispensable d'expression du marxisme révolutionnaire — du trotskisme — sommes-nous résolus à continuer de la remplir. Mais nous devons aujourd'hui envisager de la faire, pour un temps, sous une nouvelle forme. Le n° 512 de « La Vérité » paraîtra le jeudi 2 octobre, le numéro suivant le 1^{er} novembre, et « La Vérité » sera ainsi mensuelle.

Toutefois, chaque numéro de « La Vérité » contiendra, sous un format approprié, quatre à cinq fois autant de texte qu'un numéro hebdomadaire. Nous pourrions ainsi, nous l'espérons, répondre de manière à satisfaire les besoins de nos lecteurs, aux exigences d'une situation qui demande des analyses marxistes poussées sur les problèmes tant nationaux qu'internationaux qu'elle pose.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons des précisions à cet égard, et le sommaire du premier numéro de « La Vérité » mensuelle.

« LA VERITE. »

COMMENT DE GAULLE A PRIS LE POUVOIR

Une crise pas comme les autres - Le 13 mai à Alger De Gaulle entre en scène - Le tournant - La « lutte » contre de Gaulle - La manifestation du 28 et la grève générale des enseignants - « Le processus régulier » - Les masses exposées aux coups.

1 brochure 200 francs C.C.P. S. P.E.L. 6032-01 PARIS

LE NON OUVRIER A LA DICTATURE

III. — LE FRONT UNIQUE, ARME DE RESISTANCE OUVRIERE

LE fait même que le général de Gaulle, qui a pris le pouvoir appuyé sur le coup d'Etat militaro-réactionnaire d'Alger, puisse orga-

niser un référendum plébiscitaire sur un texte de Constitution aussi rétrograde, démontre l'ampleur de l'échec subi par la classe ouvrière le 1^{er} juin 1958. Sur le terrain brûlant de la confiance des travailleurs en leurs propres forces,

de Gaulle dut se retirer du pouvoir en 1946 ; le R.P.F., né de sa volonté d'imposer dès 1947 la Constitution de 1958, s'évanouit en fumée, le mouvement fondé par Poulidor se désagrège (1).

La propagande légitime des LIEUX DIRIGEANTS FRANCAIS RE-Thorez sur « LE FAIT QUE LES MIL-COURRENT A LA VIOLENCE ET JETTENT PAR DESSUS BORD LA DEMOCRATIE BOURGEOISE TMOIGNE DE LEUR FAIBLESSE PLUS GRANDE » (Khrouchchev, « Humanité » du 22-9-58), ne témoigne que d'un optimisme qui serait absurde s'il n'était pas criminel. Tout ouvrier conscient comprend que l'enjeu du « NON » c'est le problème même de l'existence des organisations et des libertés ouvrières, sans lesquelles les travailleurs sont livrés pieds et poings liés à l'exploitation et à l'arbitraire de la bourgeoisie. Et les plats valets de la bureaucratie du Kremlin, qui veulent à tout prix se rassurer eux-mêmes, sourient bêtement de « leurs » succès. Prenons un seul exemple. L'offensive patronale contre les conditions de travail, le licenciement de délégués C.G.T., la mise à sac, presque chaque jour, de locaux du P.C.F., s'ajoutent sur une grande échelle, et ni la C.G.T., ni le P.C.F. n'ont été à même de lancer un seul mouvement de protestation. Rappelons qu'en 1946, à la suite d'un bris de vitres exécuté nuitamment par une poignée de fascistes contre l'immeuble du C.C. du P.C.F., le jour même, des centaines de milliers de Parisiens manifestèrent à l'appel du P.C.F., du P.S. et de la C.G.T. Ne suffit-il pas de comparer pour se poser la question : comment et pourquoi la classe ouvrière ne voit-elle plus actuellement d'autre méthode, pour résister à la montée de la dictature, que de voter « NON » le 28 septembre ? Autrement dit, alors que l'ampleur de la menace exigerait une action de classe résolue : grèves, manifestations, le bulletin de vote (nécessaire, indispensable même, mais insuffisant) devient le seul recours restant entre les mains des travailleurs. La réponse est simple : depuis 1944, les dirigeants du P.C.F., de la C.G.T., du P.S., de F.O. ont tendu toutes leurs énergies pour canaliser, stopper, détourner la lutte de classes du prolétariat français vers les voies du parlementarisme bourgeois.

lors de la grève des mineurs de 1948, qualifiant de provocateurs ceux qui demandaient la grève générale ; — de la dénonciation du Front unique, dans les années 1948-1952, prôchée chaque jour par Jeannette Vermeersch ; — du sabotage général et organisé de la grève générale d'août 1953, au nom de la « ligne » : « l'heure de la révolution n'a pas sonné » (Linet, Lunel), aboutissant à interdire aux ouvriers de chez Renault de se lancer dans la lutte aux côtés de CINQ MILLIONS DE GRÉVISTES ; — de l'isolement, volontairement organisé par les dirigeants de F.O. et de la C.G.T., de l'héroïque combat des ouvriers nantais en 1955 ; — de la néfaste tactique des grèves tournantes et des revendications hiérarchisées. Souvenons-nous : — de l'isolement, non moins volontairement organisé, des mouvements de rappelés en septembre-octobre 1955, alors que les ouvriers d'Albi prenaient d'assaut la préfecture du Tarn, les ouvriers de Rouen les bureaux des directions patronales, alors que, par une action conjointe et coordonnée, rappelés et grévistes, manifestants civils et jeunes pouvaient ouvertement régler la question : qui doit diriger le pays ? les travailleurs ou les patrons ? Souvenons-nous : — du vote unanime des députés P.C.F., socialistes, radicaux, avec Paul Reynaud et Pinay, conférant, en mars 1956, les pouvoirs spéciaux à Mollet-Lacoste, en vue d'amplifier la mobilisation des jeunes pour la guerre d'Algérie ; — du vote des pleins pouvoirs à Pompidou, de la motion de félicitations à Salan dans les journées de mai 1958... On pourrait multiplier les exemples concrets qui matérialisent la politique bourgeoise, antiouvrière, parlementaire, des dirigeants du P.C.F. et du P.S., qui est à la base d'un désarroi ouvrier qu'il serait vain de nier. Non, la classe ouvrière de ce pays ne porte aucune responsabilité dans les événements actuels. Elle a montré, depuis des années, sa capacité d'engager de longs et profonds combats, marquant ainsi sa volonté d'en finir avec le régime capitaliste.

létariat français pourra-t-il, en surmontant les obstacles élevés devant lui par les dirigeants des grandes organisations ouvrières, engager des actions de résistance aux mesures qu'entend prendre le « pouvoir fort » pour désorganiser son front de classe ? En d'autres termes, sur quelle politique pourra s'élever un front unique des travailleurs contre la dictature ?

L'ÉTAT DU MOUVEMENT OUVRIER

Pour briser la résistance des ouvriers, de Gaulle s'efforcera d'abord de démanteler leurs organisations. Quel est le tableau actuel des organisations ? — S'il faut écarter Mollet-Lacoste qui, en se faisant les auxiliaires du bonapartisme, se sont rajetés eux-mêmes hors de la classe ouvrière, nul doute que, dans le parti socialiste, un courant large, une majorité, comprenant non seulement les partisans de Gazier, mais également nombre de ceux qui ont voté Mollet, se ressaisira et rejoindra le camp ouvrier des adversaires de la dictature. — Le nouveau parti socialiste autonome, s'il est capable de se définir sur son propre plan d'organisation ouvrière opposée au social-gaullisme, indépendante du stalinisme, peut représenter un puissant pôle d'attraction pour les militants restés encore dans le parti de Mollet et pour des couches ouvrières ayant abandonné, dans ces dernières années, le P.C.F. et le parti socialiste. — Le parti communiste français, s'il subit les contrecoups d'une profonde désaffection des masses à l'égard de la politique de sa direction, représente un secteur majoritaire du mouvement ouvrier organisé (1). La montée du gaullisme visera nécessairement à l'atteindre. — Sur le plan des organisations syndicales, il y a d'abord le S.N.I. et la F.E.N. autonome. Ces puissants syndicats forment actuellement l'ossature de la résistance ouvrière à la dictature. Le pouvoir fort s'acharnera vraisemblablement contre les enseignants. — La C.G.T. s'est à peu près complètement retirée derrière le P.C.F., par suite de la fausse orientation qui lui est imposée par la direction stalinienne. Il est impossible, cependant, étant donnée sa nature d'organisation syndicale autonome, que la C.G.T. ne reprenne, dans un avenir proche, sa fonction sur le plan où se situe la raison d'être de tout syndicat ouvrier, la lutte contre l'exploitation patronale. Les coups que s'apprête à lui assener le gouvernement ne manqueront pas d'affermir la volonté des militants, des adhérents du P.C.F. y compris, de voir leur organisation, en affirmant son indépendance à l'égard de l'Etat et des partis, poursuivre une action ouvrière. — C'est avec les sommets de Force Ouvrière que le bonapartisme s'efforcera de réaliser les premières mesures visant à désintégrer les organisations syndicales en les intégrant à l'Etat. Le « oui » honteux du bureau confédéral représente le

terrain idéal de manœuvres de ceux qui, tels Lafont, Richard, Le Bourre, sont déjà prêts à revêtir l'uniforme de sénateurs, députés ou ministres du général. Mais les partisans de l'indépendance, à la base et dans les directions des syndicats, des U.D. et des Fédérations, sont loin d'avoir perdu la partie. La bataille sera rude ; ils peuvent la gagner. — D'autres organisations ouvrières, qui n'ont certes pas la possibilité d'influencer de larges couches de travailleurs, sont évidemment partie prenante. Les anarchistes et les trotskystes, qui ont tenté, ces dernières années, de retourner la situation en développant une plateforme révolutionnaire dans les grandes actions de classes, l'U.G.S. qui évolue entre le réformisme et le stalinisme, avec une tendance de classe se cherchant à l'intérieur, complètent le tableau des organisations ouvrières. Cette énumération permet de dégager les lignes de force d'un programme et d'une orientation pour la réalisation du Front unique ouvrier.

LA PLATE-FORME DU FRONT UNIQUE

Le terrain solide, sur lequel toutes les organisations et tendances de la classe ouvrière peuvent se réunir, apparaît nécessairement. Elles ont à défendre en commun les libertés ouvrières : — droit de réunion et d'organisation ; — liberté de presse et d'association ; — droit de grève et de manifestation ; — refus de l'intégration des syndicats à l'Etat, etc. Tels sont les premiers éléments d'une plate-forme résumant les besoins et les aspirations de toute la classe ouvrière. Vouloir élargir cette plate-forme comme le P.C.F., l'U.G.S., les progressistes, etc., le veulent, à la définition d'une nouvelle Constitution bourgeoise, avec des mots d'ordre comme ceux du Comité National Universitaire : Union française, réforme de la fiscalité dans un sens plus démocratique (1), Pacte Atlantique, etc., c'est introduire les éléments d'une rupture des possibilités de réaliser le front unique. Car, qu'on le veuille ou non dans les sommets du P.C.F. et du progressisme de toutes nuances, le programme du P.C.F. n'est pas et ne peut être celui du rassemblement dans l'unité d'action des forces du mouvement ouvrier. Nous touchons là l'aspect le plus important de ce problème capital, qui, s'il ne trouve pas une solution positive, bouche toute perspective. Le Front unique, c'est le respect du principe : marcher séparément, frapper ensemble. Le programme mis en avant par le Comité National Universitaire est le programme du P.C.F., adapté aux circonstances, avec tout ce qu'il implique, y compris l'approbation de fait des impératifs de la politique du Kremlin. La force que joue et se joue à lui-même Thorez dans sa réponse à la proposition du Comité, qui lui renvoie sa propre image, ne peut tromper personne. Il n'y a pas si longtemps, par exemple, qu'on a entendu Khrouchchev expliquer qu'il ne s'opposait pas au Pacte Atlantique, à condition que ce Pacte « perde sa pointe agressive ». Au contraire, la bureaucratie du Kremlin souhaite un nouveau Yalta sous la forme d'un accord entre les participants au Pacte Atlantique et ceux du Pacte de Varsovie. Poursuivre cette comédie inefficace de vouloir réaliser l'unité d'action sur le programme des universitaires progressistes et staliniens qui, répétons-le, est celui du stalinisme même, c'est ruiner toute possibilité de réaliser le Front unique ouvrier. Marcher séparément, frapper en-

semble, implique donc, en premier lieu, que les mots d'ordre qui seront mis en avant seront uniquement ceux sur lesquels combattent TOU- TES les organisations, à l'exclusion des mots d'ordre qui correspondent à l'orientation propre de chacune d'elles. Chacune de ces organisations conserve, bien évidemment, la liberté totale de mener son action spécifique sur sa politique spécifique.

Ces données sont élémentaires et devraient être reconnues comme telles. Mais il y a la base de toute la politique stalinienne, l'insupportable prétention de vouloir à tout prix identifier le P.C.F. à la classe ouvrière, ce qui mène ses dirigeants à tourner le dos à une véritable politique de Front unique. Croyant monopoliser, avec l'appui d'une propagande massive, la représentation ouvrière, rejetant, comme l'a écrit le stalinien Sparro, toutes les formations, de la gauche socialiste à l'U.G.S., dans la démocratie bourgeoise, les dirigeants du P.C.F. ne formulent jamais un programme de Front unique ouvrier. Ils mettent toujours en avant un pacte d'accord avec la bourgeoisie libérale. Il y a plus. Si le P.C.F., abusivement, s'identifie à la classe ouvrière, s'il rejette, par conséquent, toutes les formations ouvrières dans la bourgeoisie, quelle confiance peuvent accorder les dirigeants de ces organisations ouvrières à ses bonnes paroles sur le respect des partis et tendances ? Ainsi, dans les démocraties populaires, par exemple, formellement il existe des partis autres que les staliniens ; mais ce qui subsiste des organisations est qualifié de bourgeois, les partis staliniens étant les seuls détenteurs de la représentation ouvrière. On sait par quelles méthodes le stalinisme a réussi à imposer son monopole. En fait, tout en bavardant sur le Front unique, Thorez, Duclos et Cie maintiennent le fil qui les relie à leur politique d'« unité » de toujours ; c'est-à-dire cette orientation qui visait à réaliser l'unité du parti socialiste et du P.C.F. dans un parti ouvrier français au lendemain de la guerre ; et qui, aujourd'hui, alors que manifestement il leur est impossible de se fixer une telle orientation — qui, par ailleurs, ne correspond plus à la tactique du Kremlin — entend considérer toutes les autres tendances ouvrières comme des tendances bourgeoises. Cela en vue de réaliser le programme bourgeois d'union des classes qui reste la base intangible de la politique du C.C. du P.C.F.

D'autres questions non moins importantes se posent, que nous traiterons dans un prochain article. Mais une chose est claire. Sur la politique, le programme et l'orientation du P.C.F. reflétés par la proposition du Comité National Universitaire, il est exclu que puisse se réaliser le Front unique. Les travailleurs et les organisations de toutes tendances, et particulièrement les militants du P.C.F., doivent s'en convaincre et imposer une véritable unité d'action contre la dictature. Ce qui implique l'abandon par Thorez et Duclos de la ligne anti-unitaire qui est la leur, sous le couvert de bavardages sur l'unité. Il y va du sort de tous.

P. LAMBERT.

Le Gérant : P. LAMBERT.

PRESSES OUVRIERES, 7 Rue Victor-Hugo, MONTREUIL.

POURQUOI NOUS EN SOMMES LA

Souvenons-nous : — des paroles de Thorez : « Il faut dissoudre les milices, déposer les armes dans les commissariats de police », au nom de l'innocence : « un seul Etat, une seule police, une seule armée » (l'Etat bourgeois, la police bourgeoise, l'armée bourgeoise). L'ordre impératif lancé alors résonne encore aux oreilles ; — de la grève, « arme de classe des trusts » (Lecœur - V. Dugué) ; — de la lettre de Frachon aux ouvriers de chez Chenard-Walker,

(1) Voir « La Vérité », n° 503 et 510.

BULLETIN D'ADHESION

NOM
 PRENOMS
 ADRESSE
 PROFESSION
 Convaincu qu'un révolutionnaire doit, actuellement, s'organiser sans délai, j'adhère au P.C.I. (trotskyste).

Signature :

(A remplir et à retourner à « La Vérité », 5, rue de Charonne, Paris-11^e).

(1) Il est indispensable de bien préciser : organisé, car, dans la lutte de classes de ces dernières années (août 1953, août-septembre 1955, mai 1958), la plupart de ceux qui se sont portés à la pointe de ces actions n'ont pas rejoint le P.C.F., ni d'ailleurs toute autre organisation. Ce fait, indéniable pour ceux qui ont participé aux mouvements, est d'une importance capitale, et témoigne du fait qu'une large avant-garde refuse les « appareils ».